

Objectifs de la formation

- OBTENIR UN DIPLOME DE NIVEAU 4
- Obtenir la capacité professionnelle agricole.
- Acquérir des compétences professionnelles et un savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.
- Elaborer un projet professionnel à l'issue de sa formation.
- Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

Poursuite d'études

Formation de niveau 5 en apprentissage vers un BTS ME (métier de l'élevage) au lycée Agricole de Pamiers ou poursuite en apprentissage Centre de Formation Campus Pyrénées Comminges.

Métiers et activités visés

Responsable d'entreprise agricole, ouvrier spécialisé dans le secteur d'activité. Environnement de travail : en extérieur

Conditions d'entrée

- Avoir entre 16 ans et 29 ans révolus.
- Avoir obtenu un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP) ou classe de 1ère achevée ou supérieur ou un an d'activité dans le domaine agricole ou 3 ans non agricole.
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise de ce secteur d'activité.

Accès à la formation

L'entrée en formation est possible dès la signature du contrat d'apprentissage, au plus tôt trois mois avant le début de la formation et après étude du dossier de candidature et entretien de positionnement.

Individualisation possible en fonction des parcours initiaux.

Accès des publics en situation de handicap après positionnement. Présence du référent handicap.

Organisation de la formation

Durée de la formation : 1050h en 2 ans Modalités d'alternance :

2 années en alternance =

tormer

- 30 semaines de cours au CFA
- + 64 semaines en entreprise
- + 10 semaines de congés payés

Modalités pédagogiques :

Modules théoriques, techniques et pratiques.

Brevet Professionnel

RESPONSABLE D'ENTREPRISE

AGRICOLE

86% de réussite (résultat 2024)



Contenu de la formation

Capacités professionnelles et générales:

- Se situer en tant que professionnel.
- Piloter le système de production.
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème.
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise.
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise.

Production animale – Production végétale
Base agronomie et agroécologie
Communication – Informatique
Outils de gestion de l'entreprise agricole
Accompagnement au projet
Mises en situations professionnelles
Sauveteur Secouriste au Travail –
Retour d'expérience – Techniques de recherche
d'emploi

UCARE:

Transformer la production de fruits ou de légumes - Transformer la production de viande - Transformer la production laitière - Réaliser l'estive d'un troupeau d'une entreprise agricole - Mettre en place un système agroforestier

Pour pré-candidater flasher le QR CODE



Tous les indicateurs de résultats sont disponibles sur : www.campus-pyrenees-comminges.fr







Modalités d'évaluation

L'examen comporte 7 unités capitalisables dont 2 UCARES (écrites, orales et pratiques).

Pour obtenir le diplôme du BPREA, il faut obtenir les 7 unités capitalisables.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Ces épreuves permettent de vérifier l'atteinte de toutes les capacités du référentiel de certification.

Modalités financières

Aucun frais d'inscription pour l'apprenti(e) – coût de formation pris en charge par l'OPCO de branche.
Frais annexes à prévoir en fonction du statut (restauration/internat).

Rémunération versée par l'employeur basée sur un pourcentage du SMIC horaire en fonction de l'âge et de l'année d'apprentissage (grille des salaires disponible sur notre site).

Référente administrative :

Angèle Paredes 요: <u>05 61 67 04 60</u> ufa.pamiers@educagri.fr www.<u>cfppaariegecomminges</u>.fr

Référent pédagogique : Maxime DANGLA

Version

Unité de formation par apprentissage de Pamiers Le Cabirol - Route de Belpech - 09100 Pamiers © 05 61 67 04 60 ufa.pamiers@educagri.fr www.cfppaariegecomminges.fr